



Fascicule pratique enseignements

**Master Enseignement Éducation et
Formation MEEF Lettres**

Parcours Lettres Modernes et Lettres Classiques



UFR Lettres et langages
Pôle Humanités

Ce document vient en complément de la brochure détaillée du MEEF lettres à L'INSPé

Il rassemble les informations pratiques concernant les enseignements dispensés à l'UFR lettres et langages.

Pour tout ce qui concerne votre scolarité, les stages, la partie professionnelle, vous êtes invités à vous adresser à [l'INSPé, votre composante de rattachement](#).

REUNIONS DE RENTREE à l'INSPé

Semaine 36

La réunion de rentrée du diplôme se tiendra à l'INSPé – en présence des responsables de l'UFR
4 Chemin de Launay Violette, 44300 Nantes 44300 NANTES – voir [Site MEEF lettres INSPé de Nantes](#)

A l'UFR lettres et langages, les cours débiteront, selon les cas, la semaine du 11 ou du 18 septembre 2023.

CONTACTS A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

Responsable pédagogique à l'UFR lettres et langages MEEF lettres modernes : Mme Marie Pinel

Bureau : 205 (sur RDV)

Mail : marie.blain-pinel@univ-nantes.fr

Responsable pédagogique à l'UFR lettres et langages MEEF lettres classiques : Mme Géraldine Hertz

Mail : Geraldine.Hertz@univ-nantes.fr

Secrétariats du Master :

Mme Myriam Guiné – Lettres modernes

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr

Lettres classiques

Bureau 109.5 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.76

Mail : secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Vous pouvez contacter les professeurs par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Pour recevoir des informations diverses émanant des enseignants ou du secrétariat, vous devez consulter régulièrement votre messagerie personnelle :

[prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]

Recherche documentaire :

Nantes Université propose l'accès à un [réseau](#) de neuf bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaire : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultané est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue [Nantilus](#), chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en lettres modernes :

- La BU Censive se compose de deux espaces, situés au 1er étage du bâtiment Censive, au plus près des salles de cours : la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111) et le Centre interdépartemental de documentation et de recherche (le CIDRe), salle 100. Le Cidre propose un fonds spécialisé en lettres modernes (textes au programmes des enseignements). Les documents du Cidre peuvent également être demandés et rendus à l'accueil de la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes.
- La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres modernes (une partie des collections est en magasin)

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués [sur cette page](#).

Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux.

Sommaire

1. Calendrier – Emploi du temps	p. 5
2. Epreuves, programme et coefficients du concours – Décret JO	p. 6
3. Conseils de réussite	p. 9
4. Modalités d'évaluation	p. 10
5. Organisation de la formation	p. 11
5. Formation disciplinaire	p. 12
6. Synthèse des enseignements et validations	p. 23

1. EMPLOI DU TEMPS - CALENDRIER DES COURS

Pour tous éléments concernant les **inscriptions et les épreuves du concours**, voir le fascicule de l'INSPé.

L'emploi du temps est consultable sur internet via [ce lien](#).

1^{er} semestre

MEEF 1 – Mardi et mercredi complets

N° semaine 2023		37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48-49	50		
	Vol. horaire															
Gaucher Rémond	16		x	x	x	S T A G E	x	x	V A C A N C E S	x	x	x	S T A G E			
Grande	16		x	x	x		x	x		x	x	x				
Orlandi	6 (3x2h)		x	x	x											x
Charrier	10 (5x2h)						x	x			x	x		x		
Zonza	24 (8x3h)		x	x	x		x	x			x	x		x		
Pinel	18	x	x	x	x		x	x			x	x		x		DST
Paris	??	x	x	x							x	x		x		
Hounnoui	??															

MEEF 2 : Mardi après-midi et mercredi toute la journée

N° semaine 2023		37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	2	xx
	Vol horaire																
Gaucher Rémond	16		x	x	x		x	x	V A C A N C E S	x	x	x				Con cours Blanc 9 et 10 janvier	C O R R I G E À définir
Grande	16		x	x	x		x	x		x	x	x					
Orlandi	12					x	x	x									
Zonza	12 4x 3h					x							x	x	x		
h. en + Littér.	4																
langue	1																

2^e semestre –

MEEF 1

N° semaine 2024		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	20	21
	Vol. horaire																	14 et 15 mai	C O R R I G E
Millon	16				S T A G E				V A C A N C E S						S T A G E	VA CAN CES		14 et 15 mai Con cours blanc	C O R R I G E x
Ligier	16		x	x			x			x	x	x	x						
Charrier	15 à préciser																		
Orlandi	20			x			x	x			x	x	x	x					
Pinel	23 1 séance de 3h	x	x	x			x	x			x	x	x	x					

2. EPREUVES ET COEFFICIENTS DU CONCOURS

[Décret du 25 janvier 2021 CAPES Lettres](#)

SECTION LETTRES : LETTRES CLASSIQUES, LETTRES MODERNES

Afin de favoriser une organisation conjointe du concours dans les deux disciplines, un même président du jury peut être nommé par le ministre chargé de l'éducation nationale dans les conditions prévues à l'article 3 du présent arrêté ; le ou les vice-présidents et les autres membres du jury sont nommés dans les mêmes conditions en tenant compte de la représentation de chacune des disciplines. Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission font l'objet d'un classement distinct en fonction de la discipline choisie. Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

I. - Lettres classiques

A - Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite disciplinaire de français.

Dissertation à partir d'un sujet portant sur une œuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six œuvres. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le programme et le sujet sont communs avec l'épreuve écrite disciplinaire de français prévue au A du II pour les lettres modernes.

Durée : six heures.

Coefficient : 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Epreuve écrite disciplinaire de langues anciennes.

Traduction de deux textes de langues anciennes, grecque et latine.

Les candidats rendent deux copies séparées. Chaque partie compte pour moitié de la notation.

Durée : cinq heures.

Coefficient : 1.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

3° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.

Est proposé au candidat un corpus de deux textes littéraires, l'un issu de la littérature française, l'autre de la littérature grecque ou latine, donné en langue ancienne et accompagné de sa traduction, et de divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.).

Ce corpus est assorti d'un sujet comportant deux questions. La première impose l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, que le candidat éclairera de sa connaissance des systèmes linguistiques grec ou latin. La seconde invite à construire, pour un niveau donné, une ou plusieurs séances d'étude de la langue insérées dans une séquence, s'appuyant sur le corpus proposé et permettant le traitement didactique de ce ou ces points de langue. Le candidat réfléchira, chaque fois que cela est pertinent, à l'apport possible des systèmes linguistiques grec ou latin.

Durée : cinq heures.

Coefficient : 1.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B - Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Un corpus est proposé au candidat, constitué d'un texte littéraire antique (grec ou latin) accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques.

Le candidat conçoit une séance d'enseignement pour un niveau de classe donné, qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels.

Durée de préparation : trois heures.

Durée de l'épreuve : une heure maximum (exposé : quarante minutes maximum ; entretien avec le jury : vingt minutes maximum).

Coefficient : 5

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2° Epreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes.

Coefficient : 3.

II. - Lettres modernes

A - Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve écrite disciplinaire.

Dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six œuvres, pouvant être prises du Moyen-Âge à nos jours. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le programme et le sujet sont communs avec l'épreuve écrite disciplinaire de français prévue au A du I pour les lettres classiques.

Durée : six heures.

Coefficient : 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.

Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, du XVI^e siècle à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, incluant le traitement d'une question de sémantique historique depuis les origines de la langue française et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires.

Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.

Durée : cinq heures.

Coefficient : 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B - Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :

1. Lettres modernes.
2. Cinéma.
3. Théâtre.
4. Latin pour lettres modernes.
5. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire, du Moyen-Âge à nos jours, ou une image pour le domaine « lettres modernes » ;
- d'un extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine « cinéma » ;
- d'un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine « théâtre » ;
- d'un texte latin, accompagné d'une traduction partielle, pour le domaine « latin pour lettres modernes » ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine « français langue étrangère et français langue seconde ».

Le candidat conçoit, pour un niveau de classe donné, une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé.

Dans le cadre du domaine « latin », l'épreuve a également pour objectif d'évaluer les compétences de traduction du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : trois heures.

Durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).

Coefficient : 5

2° Epreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes

Coefficient : 3

[Pour comprendre les épreuves, voir les « annales zéro » et un rapport de jury :](#)

- Il faut ensuite choisir son concours, sa discipline.

3. CONSEILS DE REUSSITE

Il s'agit d'un master professionnalisant au volume de formation important : 250 h de cours, compte non tenu des stages. Les mardi et mercredi, les cours ont lieu dans l'UFR lettres et langages, et le jeudi après-midi pour les lettres classiques. Les autres jours sont réservés à l'INSPE.

Le master MEEF prépare au concours du CAPES Lettres (ou du CAFEP). Il forme de futurs enseignants.

Un concours n'est pas un examen : il ne s'agit pas d'avoir la moyenne mathématique (10 / 20), mais de passer la barre (de l'admissibilité, de l'admission), laquelle dépend des exigences du concours, du nombre de candidats, de la nature des disciplines, des besoins en enseignements, de la politique budgétaire, etc.

En ce moment, le CAPES de lettres est plutôt accessible. L'essentiel pour vous est de construire par la préparation du concours les compétences qui vous permettront d'enseigner. Pour un professeur de lettres, tout l'enjeu est de rendre ses élèves lecteurs, ce qui suppose donc d'être déjà devenu soi-même un sujet lecteur. Les compétences attendues d'un enseignant de lettres sont des compétences de lecteur (compréhension, interprétation, analyse), des compétences linguistiques, langagières, et la capacité à contextualiser les œuvres et à mobiliser une culture....

Il convient de construire toute votre préparation dans cette perspective, avec une conscience aigüe de votre objectif. Il s'agit bien sûr de maîtriser les savoirs. Il s'agit aussi et surtout d'en questionner la mise en œuvre en classe et devant des élèves. Ainsi comprise, la préparation du concours n'a pas lieu de relever du bachotage : elle devient un temps privilégié offrant à l'étudiant en fin d'études de lettres l'occasion de consolider ses savoirs, de les mettre en perspective, en relation, et de se les approprier en vue de pouvoir les transmettre.

Vos outils

1. **L'étude des œuvres au programme. Leur lecture** sera votre point d'ancrage pour développer votre compétence de lecteur et l'appropriation des connaissances littéraires sur des œuvres de référence.
2. **La lecture détaillée des Programmes de collège et de lycée** vous servira de guide pour construire votre plan de travail : repérer vos lacunes et les combler en faisant converger l'histoire littéraire, l'histoire et l'histoire des arts, une compréhension des logiques propres aux différents genres, différents registres, différents discours et à la maîtrise des savoirs linguistiques. **Cette convergence s'incarne dans le rapport aux textes d'auteurs.** Elle se trouve mise en œuvre dans les épreuves pratiques d'admission.

eduscol.education.fr/lettres/sinformer/textes-officiels/programmes.html

3. **La lecture des sujets zéro et d'un ou deux rapports de jurys** (pas plus, ils disent tous la même chose) est indispensable pour comprendre comment se déroule une épreuve, quelles sont les attentes du jury. <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>
4. Le rapport de 2018 rédigé par Patrick Laudet comporte en outre une **bibliographie et une sitographie** ciblées et actualisées, déployées en notes de bas de page, c'est-à-dire contextualisées. media.devenirenseignant.gouv.fr/2018-capex-externe-lettres_1001012.pdf

Profitez largement des ressources en ligne proposées par le Ministère, une vraie mine.

5. La **lecture curieuse, gourmande des auteurs au programme de secondaire, qui prépare l'épreuve orale.**

Cette lecture se déploiera diachronique et synchronique. Cela signifie que vous pouvez lire de la tragédie : une du XVIe, une du XVIIe, une du XVIIIe, etc., pour comprendre l'évolution du genre ; et vous pouvez lire cette tragédie en la replaçant dans le contexte historique, social, philosophique et littéraire : une tragédie de Corneille à mettre en parallèle avec l'écriture de l'histoire au XVIIe ou le roman héroïque. En complément, vous pouvez /devez amplement tirer parti des **anthologies** qui prolifèrent aujourd'hui dans de nombreuses collections de poche.

6. La fréquentation de l'ouvrage **Français, Manuel de cycle 5^e-4^e-3^e** Hachette, 2016 par Eric Bacik et *alii.* vous aidera aussi à penser une mise en œuvre en classe susceptible de développer les compétences chez les élèves. Vous construirez ainsi la continuité entre l'apprentissage académique et la pratique en classe, qui est au cœur de la formation.

Le programme est dense – mais il s'étale désormais sur 2 ans, ce qui est à la fois un avantage et un piège : avec les œuvres au programme qui changent, c'est en MEEF 1 que vous constituez les compétences d'oral. Il faut vous faire un planning de travail, vous y tenir. Et ne pas fonctionner à court terme : l'oral compte pour 2 fois plus que l'écrit, et c'est cela qui vous conduit vers votre pratique professionnelle.

4. MODALITES D'EVALUATION

S1, S2, S3 : Contrôle continu intégral.

Le master MEEF est un master de formation qui comprend des stages où la présence, obligatoire, est validée par des UE. L'évaluation dans cette formation repose donc sur le contrôle continu. Il ne peut donc pas y avoir de D.A. dans cette formation*.

* D.A. dérogations possibles : peuvent s'inscrire dans cette formation les personnes :

- qui ont déjà enseigné et qui peuvent justifier d'une pratique d'enseignement dûment attestée ;
- qui, au cours de la formation, ont des charges d'enseignement et donc pourraient (après accord avec les enseignants de l'INSPE) être exceptionnellement dispensés des stages obligatoires.

Les étudiants pouvant justifier d'une expérience d'enseignant seront alors dispensés de stage.

L'organisation semestrielle tiendra compte du calendrier imposé par les épreuves des concours de recrutement.

Compensation et modalités d'obtention du diplôme :

Les UE Langue vivante et initiation à la recherche à visée professionnalisante ne sont pas compensables.

Il existe une seconde session pour toutes les UE.

5. ORGANISATION DE LA FORMATION

1. La formation disciplinaire (assurée par les Départements de Lettres Modernes et de Langues Anciennes). Voir *infra* pour le contenu des cours, et les premiers conseils.

2. La formation didactique et professionnelle, assurée par l'INSPE. Cette formation intègre plusieurs dimensions : savoirs en didactique du français et savoirs concernant le contexte d'exercice ; recherche à visée professionnalisante ; mise en situation professionnelle grâce à cinq semaines de stage en établissement scolaire. Le détail des contenus et l'emploi du temps vous seront donnés le jour de la rentrée. Voir le livret de l'INSPé pour les détails.

La formation disciplinaire est conçue sur trois semestres pour permettre une montée progressive des compétences des futur-e-s enseignant-e-s en vue du concours et de la pratique en classe.

Cela passe en **littérature**, par la maîtrise des œuvres au programme (écrit, épreuve 1) et hors-programme (oral, épreuve 3) et en **langues moderne et anciennes**, par la consolidation des savoirs au fil des trois semestres. Ce qui est travaillé en MEEF 1 est supposé acquis en MEEF 2.

La pratique littéraire se fait à travers un programme de six auteurs, qui changent selon les concours.

Programme d'œuvres pour la première épreuve écrite de la session 2024

- Fabliaux du Moyen Âge, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.
- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1994.
- Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme » inclus, édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.
- Marivaux, *L'île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.
- Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Pour la session 2025, seront maintenues les œuvres suivantes :

- Fabliaux du Moyen Âge, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.
- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1994.
- Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme » inclus, édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.
- Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Quatre auteurs sont étudiés en MEEF 1, les deux nouveaux auteurs sont étudiés en MEEF 2. Des cours mutualisés sur les nouveaux auteurs au programme favorisent l'échange entre les deux promotions.

La validation accompagne l'acquisition des compétences : S1 S2 S3 – Voir synthèse en fin de document.

Un concours blanc est organisé chaque année.

En MEEF 1, il a lieu à la toute **fin du S.2** : c'est l'occasion d'une première mise en situation, d'une évaluation selon les exigences du concours, d'une révision des quatre auteurs vus cette année et de la partie du programme de langue travaillée en cours.

En MEEF 2, il a lieu à la **fin du S.3** et porte sur l'ensemble du programme littérature et langue.

6. FORMATION DISCIPLINAIRE MEEF

A. LITTERATURE FRANÇAISE

- a. Formation à partir des œuvres au programme**
- b. Formation hors-programme**

B. LANGUE

- a. Langue française pour lettres modernes**
- b. Langues anciennes pour lettres classiques**

C. LANGUE VIVANTE

A - LITTÉRATURE FRANÇAISE

A l'écrit, la **dissertation sur œuvre** sert au jury de concours à apprécier chez le candidat les compétences suivantes : analyser un sujet, abstraire une problématique, poser sa pensée et la développer, nuancer son propos et l'illustrer, mobiliser sa culture, témoigner d'une appropriation personnelle de la littérature. Et bien sûr de s'exprimer dans un français bien maîtrisé. Les savoirs sont indispensables, ils sont la base des compétences de transfert et d'enseignement. Ils prennent sens par la capacité dont le candidat saura témoigner à partager ses savoirs avec des élèves.

Les œuvres sont aussi l'occasion de développer et de consolider **des compétences orales**, qui sont requises dans le métier d'enseignant. Il ne s'agit donc pas seulement d'acquérir au cours des trois semestres de la formation MEEF une connaissance précise de chaque œuvre en vue de l'écrit, mais de s'appuyer sur les œuvres pour acquérir des pratiques de classe en explications, sur programme et sur œuvres complètes.

La validation se fait par des exercices de type écrit et oral, avec une progressivité, allant d'une familiarisation au S1 à un approfondissement au S3.

La **formation à l'explication de textes hors programme** en vue de l'épreuve 3 met en œuvre les mêmes compétences, mais dans un cadre hors programme.

a. Formation à partir des œuvres au programme

Moyen-Âge : Fabliaux, Mme Élisabeth Gaucher-Rémond

Fabliaux du Moyen Âge, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

De quoi rit-on ? La réponse varie selon les époques. Appelés par la critique « contes à rire », les fabliaux, apparus pour la plupart au XIII^e siècle, nous invitent à évaluer les procédés et les enjeux du comique médiéval. Le programme repose sur une sélection de textes représentatifs de ce genre littéraire, dont le registre, empreint de trivialité, va à l'encontre de l'idéalisme chevaleresque et courtois. On interrogera le fonctionnement de l'écriture de la brièveté, le style « bas » dont relèvent les caractères et les intrigues, ainsi que les aspects fondateurs du rire médiéval que sont la ruse, la violence, l'obscénité, le renversement carnavalesque, l'ambiguïté du langage – tout autant d'exutoires à une réalité, dépeinte sans complaisance et qu'il s'agit d'oublier.

Conseils de lectures prioritaires :

- Lire et relire les textes de l'anthologie au programme, sans oublier l'introduction et les notes explicatives, riches en pistes d'analyse. Vous y trouverez aussi des éléments de lexique qui vous aideront à lire le texte en ancien français. Au besoin, vous pouvez consulter un dictionnaire : celui d'A.J. Grimas, paru chez Larousse, ou celui, consacré au moyen français mais utilisable pour votre programme, en accès libre : <http://www.atilf.fr/dmf>.

- Commentaires à lire en priorité (des compléments seront indiqués en cours) :

BOUTET Dominique, *Les Fabliaux*, Paris, PUF (coll. « études littéraires »), 1985.

CORBELLARI Alain, *Des fabliaux et des hommes. Narration brève et matérialisme au Moyen Âge*, Genève, Droz (coll. « Publications romanes et françaises »), 2015.

MENARD Philippe, *Les Fabliaux, contes à rire du Moyen Âge*, Paris, PUF (coll. « Littératures modernes »), 1983.

XVI^e siècle : Jean de Léry, Mme Louise Millon-Hazo

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, éd. Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, « Classiques », 1994.

« PLUS VEOIR QU'AVOIR »

C'est sur cet adage que se clôt la dernière édition contrôlée par Jean de Léry de sa relation d'un voyage en Amérique (1599). Ce principe a bien régi la vie aventureuse de ce jeune homme curieux, au destin hors du commun. Cordonnier de métier, il s'intéresse très tôt aux thèses de la Réforme chrétienne et se rend à Genève pour y suivre les leçons de Jean Calvin, alors qu'il n'a que dix-huit ans. Cinq ans plus tard, il n'hésite pas à partir au bout du monde connu pour renforcer la colonie huguenote de Villegagnon dans la baie de Rio, au Brésil. En 1558, de retour de ce voyage extraordinaire, il va bientôt connaître les saisons infernales des massacres de la Saint Barthélémy. Il se réfugie en 1572 dans la ville de Sancerre, où il connaît de nouveau la famine, après celle du périlleux retour d'Amérique. Il écrit rapidement l'histoire du siège de Sancerre par les catholiques, qu'il publie deux ans plus tard. Mais il ne se décide à reprendre ses brouillons brésiliens que tardivement, afin de réfuter les accusations du catholique André Thevet, dans ses *Singularitez de la France Antarctique* (1575).

Vingt années séparent le voyage de Léry de la première édition de son texte en 1578. Aussi, Léry nous offre un récit de voyage copieux, traversé par ses expériences d'artisan, de réformé féru de rhétorique, d'homme passionné inventant le discours ethnologique, de théologien habité par les démons des guerres de religion.

Nous lirons au plus près ce texte, dont le langage pourra quelque peu vous dérouter dans un premier temps, en particulier l'orthographe et la syntaxe, mais il faudra surmonter ces obstacles. Vous verrez que ce récit de voyage, entre *inventaire* et *aventure*, est très agréable à lire, Léry prend son lecteur par la main et l'accompagne en permanence dans cette lecture qui redouble son propre itinéraire.

Conseils de lecture :

Je vous invite à lire au moins une fois l'ouvrage dans l'édition du concours pendant les vacances, avec un crayon en main et tout en notant au fur et à mesure vos plaisirs, vos étonnements et vos incompréhensions. N'hésitez pas à ouvrir les dictionnaires afin d'y voir plus clair.

Compulsez la préface de Frank Lestringant dans votre édition, qui est une parfaite entrée en matière et un *vade-mecum* utile à la lecture. Lisez également le court entretien avec Claude Lévi-Strauss qui ouvre votre livre et parcourez en outre, du même auteur, *Tristes tropiques*, excellente mise en perspective du texte de Léry, dont Lévi-Strauss disait qu'il était le « bréviaire de l'anthropologue ».

Dictionnaires conseillés :

- *Le Dictionnaire du Moyen Français* <http://zeus.atilf.fr/dmf/>
- *Dictionnaire de la langue française du Seizième siècle* d'Edmond Huguet <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k34116718.image>
- *Le Trésor de la langue française informatisé* <http://atilf.atilf.fr/>

Lecture complémentaire et nécessaire : Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques* (1955), Paris, Presses Pocket, 2001.

XVII^e siècle : La Bruyère, *Les Caractères* : Mme N. Grande

Le programme ne comprend pas la totalité de l'œuvre, mais seulement des livres V à XI, depuis « De la Société et de la Conversation » jusqu'à « De l'Homme » inclus (soit moins de la moitié mais plus d'un tiers de l'œuvre complète), dans l'édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995. Il faut vous procurer cette édition, même si vous avez déjà La Bruyère dans votre

bibliothèque, non seulement car c'est le texte de référence du programme mais aussi par la qualité de l'édition proposée (ne pas oublier de lire la préface d'E. Bury).

Il est par ailleurs indispensable de lire l'ensemble de l'ouvrage, puisque La Bruyère a voulu une progression et qu'il nous faudra saisir quelle est la place des parties données au programme dans l'ensemble complet. En particulier, le premier chapitre « Des ouvrages de l'esprit » donne des clés quant à la conception de l'écriture selon La Bruyère. En revanche, La Bruyère est l'homme d'une œuvre unique : rien d'autre de lui à lire !

Prenez le temps de lire et de relire *Les Caractères*, car il ne s'agit pas d'un texte narratif, mais d'une pensée et d'une écriture par fragments : on ne peut pas lire à la suite quantité de « remarques » sans vite les confondre. S'agissant d'un texte moraliste, elles sont une invitation à la méditation ; donc mieux vaut lire par petite dose, et en profiter pour noter les citations qui vous auront personnellement marqué-e, ce qui vous servira quand il s'agira de passer à l'exercice de dissertation. Je recommande aussi de prendre le temps de lire car La Bruyère est un très fin stylisticien et chaque mot a été longuement pesé, y compris dans sa typographie parfois. On le sait car au fil des neuf éditions revues par lui, La Bruyère n'a cessé d'amender et de compléter son texte : *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle* sont ainsi passés de 420 remarques en 1688 à 1120 en 1694, sans compter les enrichissements à l'intérieur de remarques déjà existantes. C'est donc une œuvre non seulement fragmentée mais mouvante, et de ce point de vue tout à fait passionnante, car très loin de l'idée qu'on pourrait se faire à tort d'une forme classique achevée. Vous en aurez une idée par exemple en allant voir ce qu'en dit Pascal Quignard dans *Une gêne technique à l'égard des fragments. Essai sur Jean de La Bruyère* (2005).

Quant à la bibliographie, elle est très importante, d'autant plus que La Bruyère a souvent figuré dans les programmes du bac et des concours. Je vous en rendrai compte dans le cours et vous donnerai quelques titres majeurs à la rentrée si vous le souhaitez. Cependant, j'insiste sur le fait que vous approprier personnellement l'œuvre est votre travail majeur cet été. Bel été à vous !

XXe siècle : Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, Mme Isabelle Ligier-Degauque

Juste la fin du monde (Paris, Les Solitaires intempestifs, 2007) est une pièce qui a d'abord été refusée par les comités de lecture et qui a connu un succès posthume, avec la mise en scène en 1999 signée par Joël Jouanneau. À partir de cette date, la pièce est traduite et régulièrement adaptée. Elle entre au répertoire de la Comédie-Française en 2009, dans une mise en scène de Michel Raskine (Molière du théâtre public). En 2016, l'adaptation au cinéma de Xavier Dolan remporte le Grand Prix au festival de Cannes. Lagarce est considéré aujourd'hui comme un « classique du XX^e siècle » (cf. le titre de l'ouvrage collectif paru en 2007 chez Les Solitaires intempestifs). La genèse de *Juste la fin du monde* (étude du projet d'origine et de la rédaction d'une première version à Berlin en 1990) sera intégrée à l'étude de la pièce imprimée en 2007, tout comme ses adaptations (théâtrale et cinématographique). Les deux dernières années de sa vie (1994-1995), marquées par une activité artistique intense (mises en scène, écriture de pièces et de récits), Lagarce achève *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* et *Le Pays lointain*, qui présente nombre d'échos avec *Juste la fin du monde*. Connaître ces pièces est donc requis pour le cours de MEEF.

Auteur d'une œuvre très variée, et lui-même metteur en scène (avec de grands succès obtenus notamment pour *La Cantatrice chauve* d'Ionesco et *Le Malade imaginaire* de Molière), Lagarce développe un imaginaire marqué par l'incommunicabilité et l'absence, le sens du « tragique », mais aussi l'espoir d'une possible résilience, avec une forte prise en compte, à l'intérieur même de ses pièces, des spécificités du théâtre (adresses au public, le théâtre dans le théâtre). Il faudra alors situer le théâtre de Lagarce, et la pièce au programme en particulier, par rapport à l'histoire du théâtre au XX^e siècle, qui est traversée par une remise en cause du personnage et de l'intrigue, et une redéfinition de l'espace de jeu.

Le thème de la maladie sera à aborder (Lagarce découvre sa séropositivité en 1988), en comparant l'écriture dramatique de Lagarce par rapport à celles de Koltès et de Copi (ce dernier aborde de manière burlesque sa mort programmée dans *Une visite inopportune*, dont nous travaillerons des extraits en cours). Cela étant dit, Lagarce ne nomme pas le Sida dans *Juste la fin du monde* et n'a pas voulu qu'on réduise sa pièce à un témoignage autobiographique. D'une manière générale, si la part de vécu est indéniable chez Lagarce, elle est largement retravaillée par un processus fictionnel qui donne une importance capitale à

la langue. Le dialogue chez Lagarce n'est jamais réaliste et ses personnages essaient d'exprimer ce qu'ils ressentent, sans blesser autrui et sans se trahir eux-mêmes. Parler est donc une aventure éthique chez Lagarce.

Conseils de lectures prioritaires pour le cours sur Lagarce :

- Les pièces de Lagarce ont été éditées en quatre tomes chez Les Solitaires intempestifs (*Théâtre complet*). S'il ne vous fallait en lire que deux : *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* et *Le Pays lointain* (à connaître, pour comparaison avec *Juste la fin du monde*). Elles figurent dans le tome IV du *Théâtre complet* (disponible au CIDRE).

- Lagarce a écrit un certain nombre d'essais, de réflexions, de textes critiques, sur lesquels je m'appuierai en cours. Parmi ces textes : *Du luxe et de l'impuissance : et autres textes*, Les Solitaires intempestifs, 2008 ; *Théâtre et pouvoir en Occident*, Les Solitaires intempestifs, 2000 (deux textes disponibles à la B.U.). Sur sa vision du théâtre : *Mes projets de mise en scène*, Les Solitaires intempestifs, 2014 (CIDRE).

- Sur la part du vécu que Lagarce peut exploiter dans son œuvre : je m'appuierai sur des extraits de son journal intime qu'il a conçu comme destiné un jour à la publication : *Journal 1977-1990* et *Journal 1990-1995* (éd. Les Solitaires intempestifs) (CIDRE).

- En cours, je vous donnerai à mesure des conseils de lectures d'articles et d'ouvrages critiques, que j'exploiterai au cours du semestre (vous n'aurez pas à tout lire, cela va de soi).

b. Formation hors-programme

Explication de texte et étude de documents iconographiques : préparation à l'épreuve 3 Mme Marie Pinel

La formation hors-programme vous permettra d'anticiper la préparation de l'épreuve 3 sur dossier improvisé, et de construire vos compétences professionnelles d'enseignant-e qui quotidiennement doit choisir les textes qu'il ou elle proposera en cours.

De nombreux rapports de jury soulignent que rien ne s'improvise moins qu'une explication improvisée. Cela implique de mobiliser d'une part la synthèse de vos connaissances (histoire littéraire, des idées, des arts, mais aussi analyse poétique, rhétorique, stylistique...), d'autre part une mise en forme maîtrisée de l'exercice oral. Le jury attend que vous lui prouviez non seulement que vous avez compris le texte, mais surtout que vous saurez l'expliquer devant une classe.

La préparation de l'explication de texte intégrée dans l'épreuve professionnelle est l'occasion dès le début de l'année de mettre en œuvre de façon pratique et concrète l'expérience de sujet-lecteur – au cœur des attentes de vos inspecteurs -, et la prise en compte de la singularité des textes. Un texte d'auteur échappe toujours à la règle. Et le plaisir littéraire se trouve là, dans l'attention subtile à la liberté créatrice.

Le concours étant en MEEF 1 un objectif lointain, l'accent ne sera pas mis sur la maîtrise de l'improvisation, mais sur la construction des connaissances et compétences que sa mise en œuvre suppose. Il s'agit d'opérer une synthèse de vos compétences, mais aussi une conversion : quitter vos pratiques étudiantes pour aller vers des pratiques enseignantes. Pour se faire, le cours abordera de façon complémentaire les techniques de contextualisation et de questionnement des textes et des documents iconographiques. Une attention toute particulière se donnera à la lecture expressive, notée à part.

Conseils pratiques pour l'été et tout le temps (c'est-à-dire aussi pour les **MEEF 2 en vue de l'épreuve 3**) : lire, lire, lire, et mettre en voix de façon expressive les pages qui vous touchent.

Une vision synoptique de l'histoire littéraire s'impose.

On y ajoutera avec profit la consultation d'une série d'histoire générale de la France (BU, cotes 844 sq.). Il est aussi très nourrissant de feuilleter régulièrement des ouvrages d'histoire de l'art pour s'imprégner visuellement du contexte culturel de la période que vous travaillez. (BU, généralités : cotes 709, puis déroulement chronologique). Cette fréquentation vous aidera à construire l'analyse du document iconographique joint au dossier.

Avoir constamment sous la main un dictionnaire des noms propres et communs (*Robert*), et recourir le plus souvent possible au *Dictionnaire des mythes littéraires*, *Dictionnaire de mythologie*, *Dictionnaire des symboles...* (BU, cotes 801 sq).

Quelques ouvrages traitent de la méthodologie de l'explication de textes : BU, cotes 808.

Outre les manuels Bordas, Colin, on notera parmi les ouvrages récents :

– Marie-Annick GERVAIS-ZANINGER, *L'explication de texte en littérature, méthodes et modèles*, Hermann, 2006, écrit par un membre du jury, très proche de l'esprit du cours, très structuré.

Pour comprendre la pratique actuelle de l'explication de texte,

Patrick Laudet, IGEN de lettres : en texte ou vidéo : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/l-explication-de-texte-litteraire-un-exercice-revivifier-patrick-laudet>

http://www.canal-tv/video/eduscol/lecture_analytique_qu_est_ce_qu_un_texte_pour_la_classe.45043

Anne Vibert, IGEN : Le sujet-lecteur https://eduscol.education.fr/lettres/im_pdflettres/intervention-anne-vibert-lecture-vf-20-11-13.pdf

Le dictionnaire du littéraire, sous la direction de P. Aron, D. Saint-Jacques, A. Viala, PUF, 2010.

Rappel : tous les dictionnaires, ouvrages de référence et « usuels » dont vous pouvez avoir besoin pour la préparation des concours se trouvent au **CIDRe** (bâtiment Censive, s.100). Vous aurez des dictionnaires au concours, et l'on s'attend à ce que vous sachiez vous en servir.

B Langue

c. Langue française pour les lettres modernes : Mmes Ombeline Charrier, Sibylle Orlandi et M. Christian Zonza

L'épreuve de langue à l'écrit est partagée en 4 parties et porte sur des textes du XVIe au XXe :

- une épreuve de sémantique historique sur 2 points
- une question de stylistique sur 4 points
- une question de morphosyntaxe sur 4 points
- une épreuve didactique sur 10 points

La question de sémantique historique constitue le volet diachronique de l'épreuve : il s'agit de mobiliser des connaissances en histoire du français pour retracer en langue le parcours des unités soumises à votre étude (ces unités pouvant être lexicales ou grammaticales) et analyser en discours l'emploi de ces unités.

Exemple 1 :

Vous étudierez les mots *labourer* (texte A, ligne 2), *travail* (texte A, ligne 5) et *laborieuse* (texte B, ligne 3) en vous intéressant à leur origine, leur évolution et leurs relations sémantiques.

Exemple 2 :

Étudiez l'origine, la formation et l'évolution sémantique des démonstratifs à partir des occurrences suivantes : *ce* (texte A), *ces* (A), *ceste* (A) et *cest* (B). Poursuivez l'étude jusqu'au français moderne.

Vous pouvez revoir les bases de lexicologie en vous appuyant sur le manuel suivant :

Lehmann, Alise et Marin-Berthet, Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan, 2003.

La question de morphosyntaxe porte sur deux textes du corpus.

Exemple 1

Étudiez les propositions relatives de « Pour parler » (l. 1) à « à la petite guerre » (l. 10) dans le texte A, et dans l'ensemble du texte B.

Exemple 2 :

Étudiez les adjectifs qualificatifs dans le texte A en entier et dans les deux quatrains du texte B.

La grammaire qui servira de référence majeure cette année sera une nouvelle grammaire qui vient de paraître et qui est à mon avis celle qui allie précision des connaissances et accessibilité de ces connaissances : il s'agit du *Grévisse de l'étudiant* par Cécile Narjoux aux éditions De Boeck. Elle est composée de fiches avec différents niveaux de lecture.

Prenez-la comme grammaire de base et complétez ponctuellement avec d'autres grammaires que nous n'avez pas besoin d'acheter mais que vous pouvez consulter ponctuellement :

- *Grammaire méthodique du français* de Riegel, Pellat et Rioul (PUF). (C'est une grammaire complexe pour des étudiants qui ont déjà de bonnes bases)
- *Grammaire du français* de Wagner et Pinchon (grammaire descriptive très utile pour ceux qui ont besoin de se remettre en tête les pronoms, les déterminants...)
- *Le Code du français courant* d'Henri Bonnard (même chose que la précédente)
- *Grammaire pour tous* Bescherelle par Nicolas Laurent et Bénédicte Delaunay.
- Denis Sancier-Château, *Grammaire du français*, Le livre de poche, 1994 (ordre alphabétique commode)

Nous vous conseillons de lire les rapports de jury du CAPES disponibles sur le net et de souligner tous les mots techniques que vous ne comprenez pas, de les mettre dans un carnet afin de maîtriser la langue de la grammaire et de la stylistique.

Voici quelques autres références pour traiter la question de stylistique, de lexicologie et d'orthographe.

Question de stylistique :

La partie stylistique met en avant la capacité à étudier un texte littéraire à partir d'une question centrée sur un ou plusieurs faits linguistiques.

Exemple 1 :

Vous proposerez une étude stylistique du texte A en vous intéressant aux procédés de la comparaison et de l'approximation dans l'art du portrait.

Exemple 2 :

Vous proposerez une étude stylistique du texte A, en vous intéressant à la construction d'un type comique à travers les marques de la subjectivité.

L'étude stylistique consiste avant tout en une lecture attentive aux déterminations formelles du texte : elle mobilise des analyses portant sur le genre et le type du texte, le lexique, la construction syntaxique des phrases, la ponctuation, la métrique, la structuration spatiale, les registres, l'énonciation et le point de vue, la construction de la référence et la progression textuelle, les figures macro et microstructurales, le rythme, etc. Le cours vise à fournir les outils permettant de construire un commentaire organisé qui puisse rendre compte avec précision et rigueur des faits de langue qui caractérisent le passage. L'enjeu est d'aiguiser son regard, d'apprendre à porter son attention sur les singularités d'un texte, de manière à pouvoir dégager un projet esthétique tout en l'inscrivant dans un contexte historique et linguistique.

La stylistique est donc avant tout affaire de lecture. Et le commentaire stylistique résulte d'un parcours, scandé par des étapes : repérer des faits de langage jugés significatifs, savoir les nommer et les décrire, pouvoir les réunir en faisceaux, proposer une interprétation nourrie de ces analyses. Au fil des séances, les investigations guidées vous aideront à vous approprier ce parcours.

Le commentaire stylistique comprend une introduction, un développement avec un plan apparent et une brève conclusion.

Vous pouvez d'ores et déjà vous familiariser avec les principales notions en consultant *l'Introduction à la stylistique* de Brigitte Buffard-Moret ou, plus spécifiques, la *Stylistique de la prose* d'Anne Herschberg-Pierrot et la *Stylistique de la poésie* de Jacques Dürrenmatt.

Epreuve de didactique : Mme Gwenaëlle Moinier

Cette épreuve notée sur 10 points invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Elle se compose de deux volets : l'un dit « approche de la séquence », l'autre « proposition didactique ».

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Lien vers la terminologie grammaticale 2020 : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

b. Langues et culture de l'Antiquité et grammaire française pour les lettres classiques

Langue grecque, M. Cahanier (S1), Mme Morvan (S2)

L'objectif du cours est de vous permettre de renforcer vos compétences de traduction des auteurs de langue grecque dans l'objectif de la recherche et des épreuves de concours. Pour ce faire, il propose un entraînement régulier à l'exercice de version à partir de textes littéraires choisis en fonction du niveau et des enjeux du Master. Tous les quinze jours, vous devrez réaliser une version en temps libre que nous corrigerons collectivement ; les séances intermédiaires seront consacrées à l'étude de points précis de la grammaire et de la syntaxe grecques. Les versions proposées, en prose et en poésie, sont représentatives de genres et de périodes variés, et brossent un panorama de la littérature grecque. Chacune est choisie de manière à travailler de manière ciblée un point de syntaxe qui pose régulièrement des difficultés.

Outre le dictionnaire (A. Bailly), il est nécessaire de disposer d'une grammaire et d'une syntaxe grecques choisies parmi les exemples suivants :

- A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950
- J. ALLARD, *Grammaire grecque*, Hachette, 1972
- J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, ellipses, 2000
- M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961

Langue latine, M. Mineo (S1), M. Cahanier (S2)

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de consolider sa capacité à traduire de façon plus fluide les auteurs de langue latine (prose/poésie). La formation repose sur la pratique obligatoire du petit latin à partir d'une œuvre indiquée en début d'année. Chaque heure de cours sera précédée d'une brève épreuve de version d'une heure sans dictionnaire portant sur un bref extrait de l'œuvre retenue pour le petit latin en semestre 1. L'heure de cours qui suit immédiatement cette épreuve sur table consiste dans le corrigé de cette version faite sur table ainsi que dans des révisions ciblées de la syntaxe. À ces exercices de traduction dont l'ambition est principalement méthodologique s'ajoutent des versions faites à la maison (3 pour le semestre 1). Ces versions hors programme, plus longues et plus difficiles, pourront porter sur la prose comme sur la poésie, et seront l'objet d'un corrigé proposé dans le cadre d'un cours de 2 heures. Au terme de cette formation, les étudiants seront en mesure de s'appuyer efficacement sur leurs compétences linguistiques pour aborder directement les textes latins qu'ils peuvent être amenés à étudier dans le cadre de leur travail de recherche ; le niveau acquis doit aussi permettre de se préparer efficacement aux épreuves écrites de version latine du Capes de Lettres Classiques.

Bibliographie

- Une grammaire latine, celle de Gaston Cayrou est recommandée, sans être obligatoire.
- Une syntaxe latine, celle d'A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe Latine* est recommandée, sans être obligatoire. Une bibliographie plus étendue sera distribuée à la rentrée.

Histoire des civilisations de l'Antiquité classique, M. Mineo (S1) / M. Cahanier (S2)

- S1 (monde latin, M. Mineo) :

Fin de la République et Haut-Empire :

Ce cours s'attachera à présenter le contexte historique général de la période et les principaux aspects de la littérature et de la civilisation romaines à l'époque impériale.

Bibliographie :

P. Grimal, *Littérature latine*, Paris, 1994.

P. Petit, *Le Haut Empire* (27 av. J.-C.-161 apr.), Paris, 1972.

- S2 (monde grec, M. Cahanier) :

Ce cours vise à former aux principaux aspects historiques, culturels et littéraires de la civilisation grecque de l'époque classique à la conquête romaine. L'objectif est d'acquérir les connaissances civilisationnelles nécessaires pour comprendre les références culturelles des textes grecs que vous avez à traduire ou à analyser au CAPES. En amont du cours, afin d'avoir une vue d'ensemble du monde grec, vous devrez lire le manuel de référence du cours, *Le monde grec antique*, par M. C. Amouretti et F. Ruzé. Après une séance d'introduction, consacrée à un diaporama de l'histoire du monde grec, chaque cours sera consacré à un thème plus spécifique, et appuyé en particulier sur des textes littéraires que nous étudierons en traduction. Vous devrez, seul(e) ou en binôme, effectuer un travail de recherche sur un thème choisi au sein d'une liste de sujets d'histoire sociale, religieuse ou politique. Ce travail sera restitué en cours sous forme d'une présentation orale reposant sur un dossier comprenant les sources exploitées et une bibliographie sélective.

Explication et analyse littéraire, M. Cahanier (textes grecs) / Mme Boijoux (textes latins) :

Ce cours vise à former à la méthodologie du commentaire littéraire, et à fournir les outils culturels, stylistiques, rhétoriques et poétiques nécessaires à l'explication de texte. Chaque semaine, le travail portera sur un extrait (représentatif de genres et d'époque variés) à préparer en amont du cours et que nous commenterons en classe.

Indications bibliographiques (qui seront complétées à la rentrée) :

- M. Diguët, *Précis de littérature grecque*, Bréal, 2018.

- S. Saïd, M. Trédé, A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, 4^e éd., PUF, 2019.

- Martin P.-M., *L'explication de textes latins*, Paris, Ellipses, 1995.

- Zehnacker H., Fredouille J.-C., *Littérature latine*, Presses Universitaires de France, 2013.

- Néraudau J.-P., *La littérature latine*, Paris, Hachette supérieur, 2000.

- Martin R., Gaillard J., *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan-Scodel, 1990.

- Pernot L., *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Librairie Générale Française, 2000.

- D. Bergez, V. Géraud, J.-J. Robrieux, *Les mots de la critique. Vocabulaire de l'analyse littéraire*, 4^e éd., Armand Colin, 2020.

Constituants et formes de l'énoncé, Mme Morvan (S1) / Mme Van Laer (S2)

L'objectif de cet enseignement est de préparer à l'épreuve de grammaire française des concours d'enseignement (CAPES, CAFEP et Agrégation de Lettres Classiques)

La préparation de cette épreuve suppose de maîtriser les principales catégories de la grammaire (classes de mots, constituants de la phrase, fonctions syntaxiques, formes et constructions verbales, énonciation et organisation communicationnelle, ...) et les principes de l'analyse. Mais, parce que la question porte sur un texte, elle demande aussi de savoir traiter une notion grammaticale à partir d'occurrences, en donnant une définition de la notion et en établissant un plan et une problématique.

C'est cette réflexion sur la délimitation et les frontières des catégories qui permet de rendre compte de certaines occurrences complexes en ce qu'elles se prêtent mal à une analyse univoque. Elle permet également une réflexion sur la transmission des savoirs grammaticaux, réflexion qui peut être étendue à la grammaire des langues anciennes, avec une approche plus linguistique et une terminologie plus proche de celle en vigueur pour le français.

Chaque séance sera consacrée à l'étude d'une notion à partir d'un texte. Pour préparer la séance, une fiche récapitulative de grammaire et l'extrait d'un document pédagogique seront auparavant mis à la disposition des étudiants.

Indications bibliographiques :

• Grammaires du français

- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF. (grammaire française de référence pour le CAPES)
- Narjoux C., 2018, *Le Grevisse de l'étudiant*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur.
- Fournier N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Neveu F., 2011, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.

• Pour une approche de la langue grecque et de la langue latine adossée aux travaux récents de linguistique et de grammaire

- Bertrand J., *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 2008.
- Bortolussi B., *La grammaire du latin*, Paris, Hatier, Collection Bescherelle, 2000. (pour une approche synthétique du latin)
- Lavency M., *Vsus, description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Paris, Duculot, 1985. (ouvrage plus systématique)

C. LANGUE VIVANTE 1^{er} semestre

Anglais : Mme Claire Paris : 12h

En adéquation avec le programme nous travaillerons le conte, ses réécritures, ses illustrations et adaptations. Nous essaierons de définir ce qui fait sa spécificité au travers d'exemples précis.

La participation active au cours fera partie de la validation.

Vous trouverez sur Madoc une bibliographie, des documents textes et iconographiques ainsi que des vidéos de spécialistes du conte.

Espagnol : M. Christian Hounnoui : 3h

Les étudiants travailleront autour des questions d'interculturalité. Après choisi un axe d'étude en accord avec l'enseignant, ils devront rédiger un travail de 8 à 10 pages. Le document devra s'articuler autour de leur réflexion personnelle qu'ils mettront en perspective avec les théories ou travaux déjà menés sur la question.

7. SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS ET VALIDATION

MEEF 1 - SEMESTRE 1 :

UE 12 - L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves

S1	<p>EC 121 - Savoirs disciplinaires : littérature et culture</p> <p>Auteurs : 2 h x 8 semaines par œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabliaux – Mme Gaucher-Rémond - La Bruyère – Mme Grande <p>Oral : 18 h = 2 h x 9 semaines Préparation hors programme : lecture, problématisation et contexte – Mme Pinel</p>									
S1	<p>EC 122 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue – lettres modernes 2h x 10 semaines</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">- Morphosyntaxe</td> <td style="width: 30%;">M. Zonza</td> <td style="width: 40%; text-align: right;">24 h</td> </tr> <tr> <td>- Stylistique</td> <td>Mme O. Charrier</td> <td style="text-align: right;">14 h</td> </tr> <tr> <td>- Sémantique historique</td> <td>Mme Orlandi</td> <td style="text-align: right;">6 h</td> </tr> </table> <p>EC 122 - Savoirs disciplinaires : connaissance des langues anciennes – lettres classiques L'EC 122 lettres classiques comporte 5 cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue grecque – M. Cahancier : 9 h (9 séances d'1 h) - Langue latine – M. Mineo : 9 h (9 séances d'1 h + 1 h de préparation) - Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (monde latin) – M. Mineo : 9 h (9 séances d'1 h) - Explication et analyse littéraire (textes grecs / latins) – M. Cahancier / Mme Boijoux : 9 h (9 séances d'1 h) - Constituants et formes de l'énoncé Mme Morvan : 6 h (6 séances d'1 h + 30 min. de préparation) 	- Morphosyntaxe	M. Zonza	24 h	- Stylistique	Mme O. Charrier	14 h	- Sémantique historique	Mme Orlandi	6 h
- Morphosyntaxe	M. Zonza	24 h								
- Stylistique	Mme O. Charrier	14 h								
- Sémantique historique	Mme Orlandi	6 h								
S1	<p>EC 13 – L'enseignant praticien réflexif : Langue vivante 15 h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais : 12 h 1.5 x 8 semaines Mme Paris - Espagnol : 3 h M. Hounnouvi 									

EVALUATION S1

Validation	MCC 100 % CC	Détail
EC 121	Ecrit et / ou oral	3 notes obligatoires – 1 par enseignant – au moins une dissert Moyenne des 2 meilleures
EC 122 Lettres modernes	Ecrit et /ou oral	Morphosyntaxe Sémantique et stylistique
EC 122 Lettres classiques	Ecrit et / ou oral	Langue grecque : 2 Langue latine : 2 Histoire des civilisations de l'Antiquité classique : 1 Explication et analyse littéraire : 1 Constituants et formes de l'énoncé : 1
EC 13 : LV	Ecrit et/ou oral	

MEEF 1 - SEMESTRE 2 :

UE 22 - L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves

S2	<p>EC 221 - Savoirs disciplinaires : littérature et culture</p> <p>Auteurs d'écrit : 2 h x 8 semaines par œuvre Cours mutualisés –MEEF 1-MEEF 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Léry – Mme Millon-Hazo - Lagarce - Mme Ligier-Degauque <p>Oral : 23 h = 2 h x 7 semaines + 3 x 3 h</p> <p>Préparation hors programme : lecture, problématisation et contexte – Mme Pinel</p>
S2	<p>EC 222 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue – lettres modernes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Morphosyntaxe – Mme Charrier 15 h (1.5 h x 10 semaines) - Sémantique et stylistique - Mme Orlandi 20 h (2 h x 10 semaines) <p>EC 222 - Savoirs disciplinaires : connaissance des langues anciennes – lettres classiques</p> <p>L'EC 222 lettres classiques comporte 5 cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue grecque – Mme Morvan : 9 h (9 séances d'1 h) - Langue latine – M. Cahanier : 9 h (9 séances d'1 h) - Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (monde grec) – M. Cahanier : 9 h (9 séances d'1 h) - Explication et analyse littéraire (textes grecs / latins) – M. Cahanier / Mme Boijoux : 9 h (9 séances d'1 h) - Constituants et formes de l'énoncé Mme Van Laer : 6 h (6 séances d'1 h + 30 min. de préparation)

ÉVALUATION S2

Validation	MCC 100 % CC	Détail	
EC 221	Ecrit et / ou oral	Sur programme – 2 notes on garde la meilleure	1
		Hors programme – meilleure note	1
		Concours blanc pondéré	1
EC 222 Lettres modernes	Ecrit et /ou oral	Concours blanc :	1
		Morphosyntaxe :	1
		Sémantique et stylistique :	1
EC 222 Lettres classiques	Ecrit et / ou oral	Coefficient des cours :	
		Langue grecque :	2
		Langue latine :	2
		Histoire des civilisations de l'Antiquité classique :	1
		Explication et analyse littéraire :	1
Constituants et formes de l'énoncé :	1		

MEEF 2 - SEMESTRE 3 :

UE 32 - L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves

S3	<p>EC 321 - Savoirs disciplinaires : littérature et culture = 36 h</p> <p>Auteurs : 2 h x 8 semaines par œuvre : Cours mutualisés –MEEF 1-MEEF 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabliaux – Mme Gaucher-Rémond - La Bruyère – Mme Grande <p>Compte rendu concours blanc : 4 h</p>
S3	<p>EC 322 - Savoirs disciplinaires : connaissance de la langue = 25 h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Morphosyntaxe - M. Zonza 12 h - Sémantique et Stylistique - Mme Orlandi 12 h <p>Compte-rendu Concours blanc : 1 h</p> <p>- EC 322 - Savoirs disciplinaires : connaissance des langues anciennes – Lettres classiques L'EC 322 lettres classiques comporte 4 cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue grecque – M. Cahanier : 9 h (9 séances d'1 h) - Langue latine – M. Mineo : 9 h (9 séances d'1 h + 1 h de préparation) - Explication et analyse littéraire (textes grecs / latins) – M. Cahanier / Mme Boijoux : 9h (9 séances d'1 h) - Constituants et formes de l'énoncé – Mme Morvan : 2 h (2 séances d'1h + 30 min. de préparation)

ÉVALUATION S3

Validation	MCC 100 % CC	Détail	
EC 321	Ecrit et / ou oral	Meilleure note sur 2 auteurs obligatoire Concours blanc	1 1
EC 322 Lettres modernes	Ecrit et /ou oral	Concours blanc : Morphosyntaxe : Sémantique et stylistique :	1 1 1
EC 322 Lettres classiques	Ecrit et / ou oral	Coefficient des cours : Langue grecque : Langue latine : Explication et analyse littéraire : Constituants et formes de l'énoncé :	2 2 1 1



Département Lettres Modernes
UFR Lettre et Langages
Pôle Humanités

<https://www.univ-nantes.fr>